LA FEUILLE DE CHÊNE

Mairie de Le Garric - Bulletin Municipal - 1er semestre 2020 n° 25



21 JUILLET 1870
-
21 JUILLET 2020



LE GARRIC A 150 ANS

Le 15 Mars dernier s'est déroulé le 1er tour des élections municipales. La liste que j'avais l'honneur de conduire, a recueilli 70,71 % des voix et a obtenu 13 sièges au Conseil Municipal. La liste « Choisir notre avenir » avec un score de 29,29 % s'est vue octroyer deux élus. Quatre mois après, ce scrutin parait presque anecdotique, tant la crise sanitaire que nous avons vécue a bouleversé notre quotidien. La vie s'est quasiment arrêtée quelques semaines qui nous ont paru interminables. Fort heureusement, notre commune a été relativement épargnée par le COVID 19. Je remercie l'ensemble des Garricois(e)s qui ont respecté à la lettre les mesures mises en place durant le confinement évitant ainsi le pire. Aujourd'hui, la pandémie semble s'éloigner même s'il convient de rester extrêmement prudents.

Édito



Petit à petit, nous retrouvons un mode de vie presque normal tout en continuant à respecter certaines règles sanitaires. Les conséquences de ce virus seront très lourdes pour notre pays. Le gouvernement a mobilisé des centaines de milliards d'euros pour soutenir nos entreprises. Même si la situation s'améliore, des secteurs entiers de notre économie vont souffrir durablement, en particulier l'aéronautique et le tourisme. Le retour à la normale s'étalera sur plusieurs années. Notre commune poursuivra ses efforts afin de limiter les effets de cette crise et continuera à construire son avenir.

Christian Vedel

Maire de Le Garric

MAIRIE
Tél. : 05 63 36 51 00
Fax : 05 63 76 24 41

secretariat@le-garric.fr
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Suivez-nous sur :
facebook

BULLETIN MUNICIPAL
La Feuille de Chêne
Directeur de la publication : Christian Vedel
Maquette / Composition :
Tigris Studio et Sébastien Besset
Imprimerie : Mairie Le Garric

CREDITS PHOTOS
Couverture : Tigris Studio

Aménagement
Le Trap / J. Ferry / H. Dunant

Les travaux d'aménagements Dunant/Trap/Ferry ont pris plus d'un mois de retard suite aux mesures de confinement. Lorsque paraîtront ces lignes les travaux d'enfouissement des réseaux électriques seront quasiment terminés. Les travaux concernant la voirie touchent aussi à leur fin. La municipalité remercie l'ensemble des riverains et des usagers de ces voies qui ont su faire preuve de compréhension et de patience durant toute la durée du chantier.

LE GARRIC

Passage à niveaux

Si vous êtes témoin d'un incident aux abords d'un passage à niveaux, veuillez utiliser le téléphone d'urgence disposé près des barrières automatiques.

Utilisation des salles communales

Une réunion de planification de réservation des salles est programmée le :

Mercredi 2 septembre à 20h30
Salle Lucie Aubrac

Cette réunion s'adresse aux président(e)s d'associations



Ecole

Le Conseil Municipal a entériné la création d'un nouveau bâtiment scolaire. Il comprendra deux salles de classe, une salle de réunion et un ensemble sanitaire. Ce projet s'accompagne d'un déplacement de l'ALAE dans les deux classes libérées et d'un agrandissement du restaurant scolaire. Un diagnostic de performance énergétique est commandé afin d'orienter les anciens bâtiments vers une consommation d'énergie plus vertueuse.

- ◊ Les relevés d'altimétrie ont été réalisés.
- ◊ Le diagnostic énergétique est en cours.
- ◊ L'appel à candidature pour les architectes est lancé, le choix sera effectué fin juillet.



Site internet

Le site internet de la commune fait peau neuve et se modernise.
Retrouvez– le sur :
http://www.le-garric.fr/

LE GARRIC

Médiathèque Lucie Aubrac

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h à 17h
Mercredi : 14h à 18h
Vendredi : 15h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h

Tél :
05.63.54.67.25
(heures d'accueil)
05.63.36.51.00 (mairie)

Restauration Scolaire

Le prestataire actuel n'ayant pas souhaité renouveler son contrat, la commune a procédé à un appel d'offre auprès de plusieurs structures.
Le choix s'est porté sur la société ANSAMBLE, à Baraqueville.
Vous pouvez retrouver des informations sur ce prestataire sur :
https://www.ansamble.fr/
De plus amples informations vous seront communiquées lors de la rentrée.
Une plateforme réservée aux parents sera disponible sur le site du prestataire.

Inscriptions à la cantine

La commune du Garric va mettre en place une application mobile destinée à l'inscription de vos enfants à la cantine.

En raison des perturbations liées au confinement du printemps dernier, du retard a été logiquement pris dans la mise en place de ce projet.

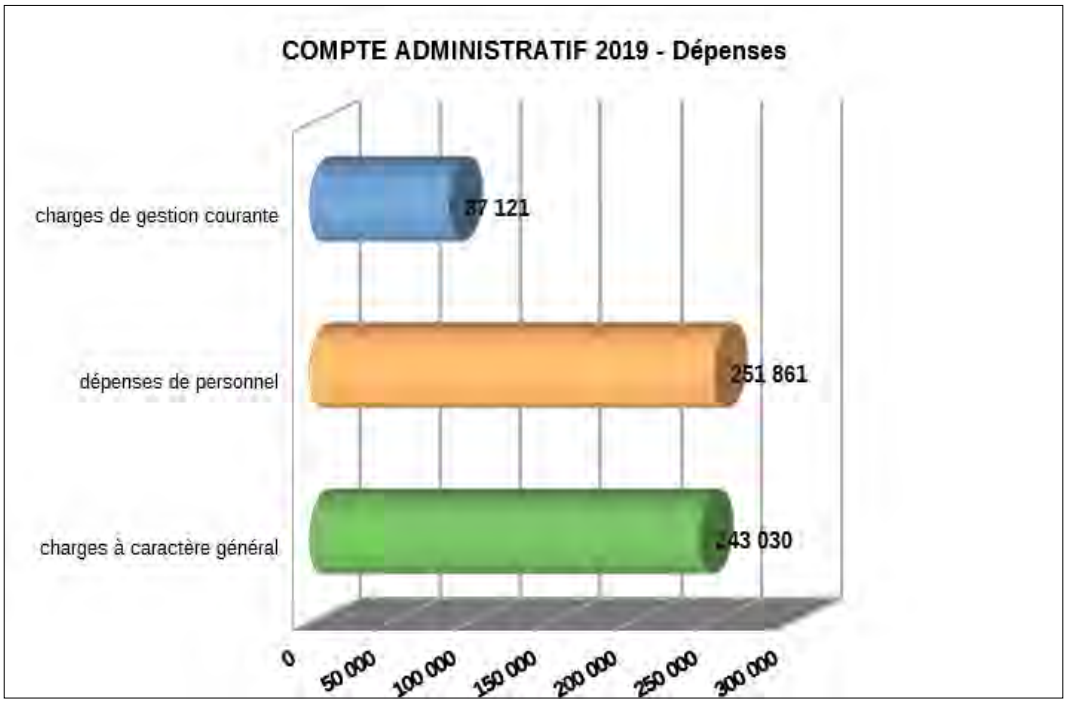
Cette plateforme de réservation sera vraisemblablement disponible début novembre et deviendra l'outil unique de réservation (si un problème survenait, un appel au secrétariat de mairie sera possible).

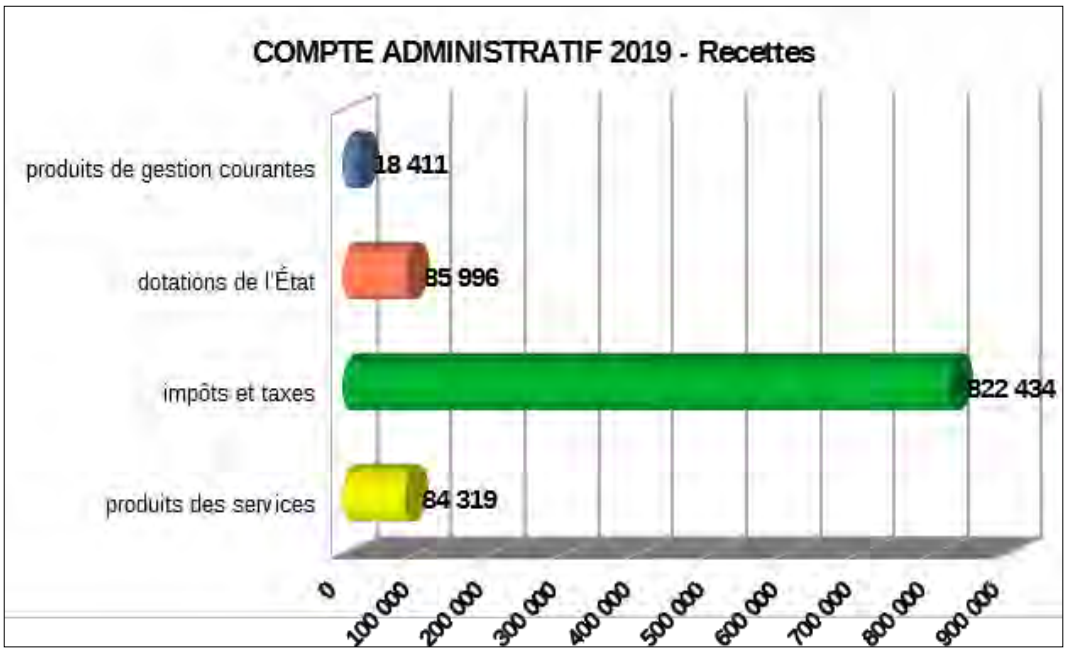
monespacefamille.fr
Services citoyens pour l'enfance

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DU TARN

4 COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif représente les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'année précédente. Il est issu du compte de gestion élaboré par le percepteur. Il indique également le résultat obtenu entre dépenses et recettes dans chacun des volets (fonctionnement, investissement).





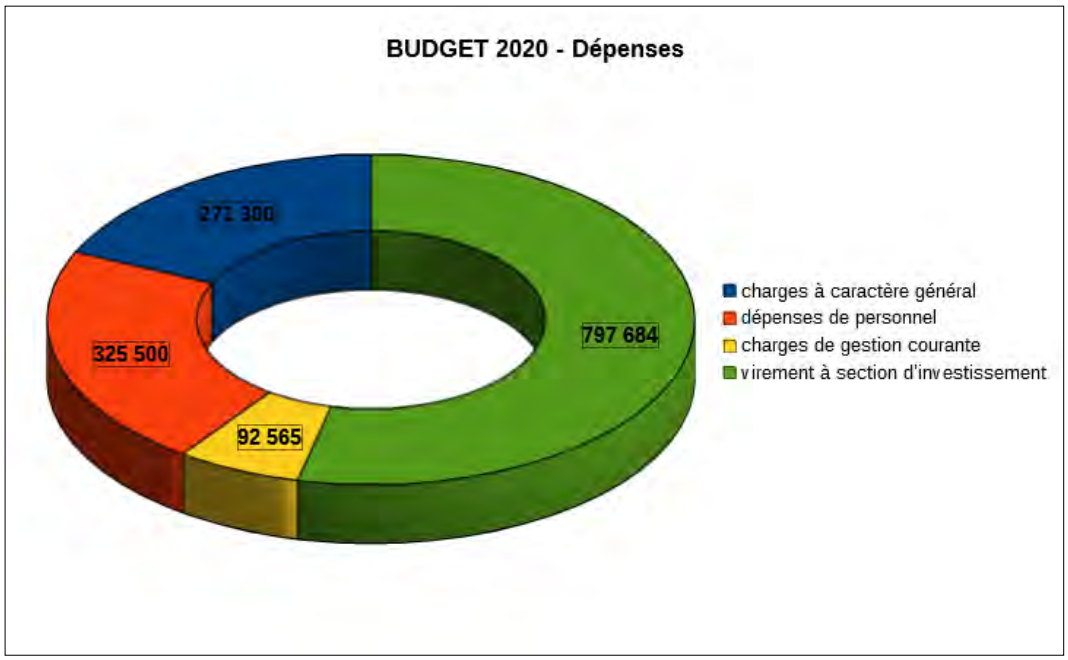
Section de fonctionnement

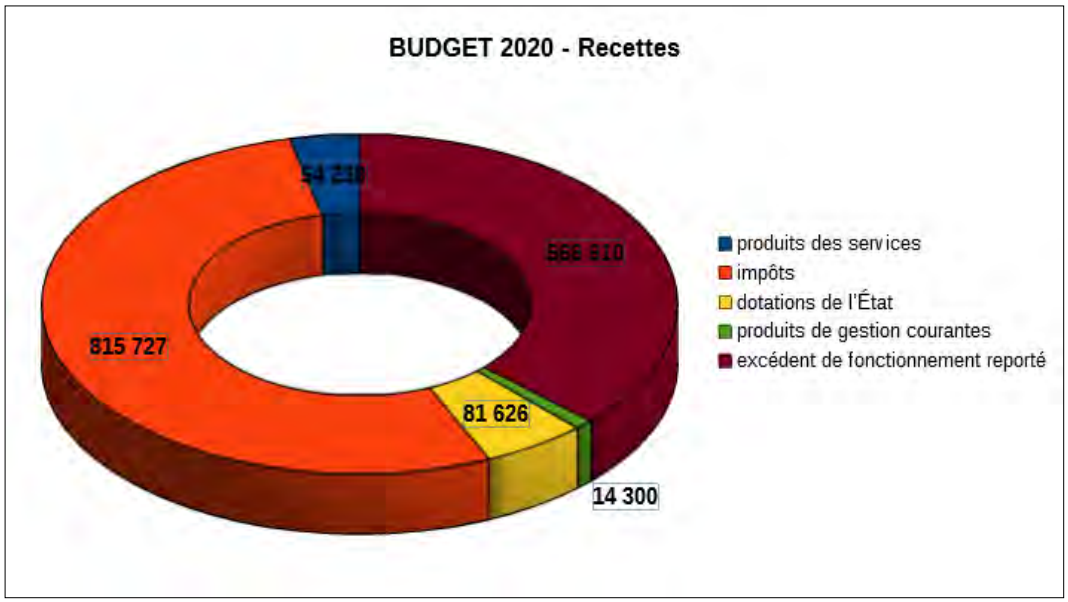
Le budget primitif est une estimation des recettes et des dépenses qui seraient imputées à la commune.
Il doit respecter deux règles essentielles :

⇒ **Être en équilibre : recettes = dépenses**
⇒ **Être sincère**

Il est scindé en deux volets :

⇒ **La partie fonctionnement : toutes les dépenses servant à la bonne marche de la collectivité avec les recettes pour les régler; le surplus de recettes engendré servant à alimenter le second volet du budget.**





Section investissement

⇒ **La partie investissement : ce qui va donner de la valeur en terme immobilier à la commune. Les recettes de ce volet proviennent donc de l'épargne engendrée par la partie fonctionnement, mais aussi des subventions accordées selon les projets, et enfin, éventuellement des emprunts nécessaires à la réalisation de certaines opérations.**

Dépenses

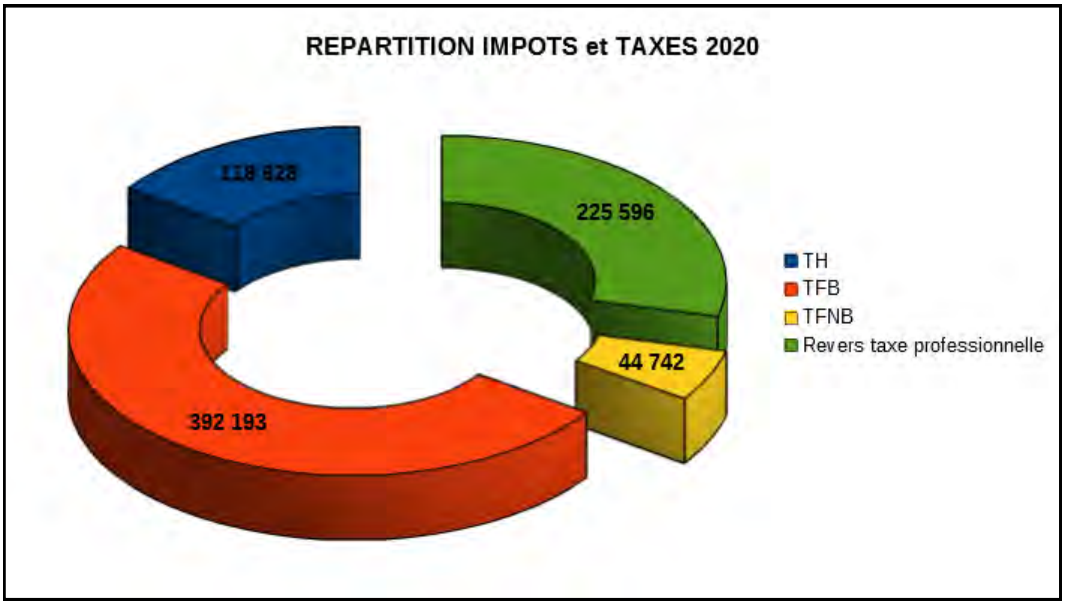
⇒ **Programmes 2020**

- ◊ **Achat terrain : 220.000 €**
- ◊ **Informatique et livres : 5.000 €**
- ◊ **Travaux Eglise Sainte Martianne : 3.568 €**
- ◊ **Plan Local d'Urbanisme : 26.726 €**
- ◊ **Aménagement complexe Michel Olivié : 1.820 €**
- ◊ **Accessibilité bât. Communaux : 40.000€**
- ◊ **Amén. sécurité Ferry/Dunant/Trap : 1.100.000 €**
- ◊ **Matériel technique divers : 35.000 €**
- ◊ **Tavaux Pouzounac : 15.000 €**
- ◊ **Electrification Ferry/Dunant/Trap : 150.000 €**
- ◊ **Voirie 2019 : 58.703 €**
- ◊ **Aménagement Rue J. Ferry (2ème tranche) : 70.000 €**
- ◊ **Construction école : 100.000 €**
- ◊ **Aménagement impasse des cerisiers : 60.000 €**
- ◊ **Logiciel cantine : 5000 €**
- ◊ **Climatisation salle Lucie Aubrac : 7.000 €**
- ◊ **Chaudière école primaire : 15.000 €**
- ◊ **Cimetière Pouzounac haut : 6157 €**
- ◊ **Voirie 2020 : 110.000 €**
- ◊ **Signalisation : 15.000 €**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Répartition des impôts : au montant total des impôts et taxes perçus par la commune, l'histogramme présenté donne le détail par catégories :

- ⇒ **TH : Taxe d'Habitation**
- ⇒ **TFB : Taxe sur le Foncier Bâti**
- ⇒ **TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti (terrains agricoles)**
- ⇒ **Part de la contribution économique territoriale (ancienne taxe professionnelle) reversée par la Communauté de Communes (celle-ci perçoit la totalité de la recette et n'en reverse qu'une partie).**



VOS ELUS



Maire



Conseillère Déléguée



Conseillère Municipale



1ère Adjointe



Conseiller Délégué



Conseiller Municipal



2ème Adjoint



Conseiller Délégué



Conseillère Municipale



3ème Adjointe



Conseiller Délégué



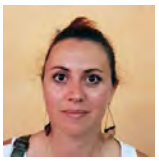
Conseiller Municipal



4ème Adjoint



Conseillère Municipale



Conseillère Municipale

RÉCAPITULATIF
DES ACTIONS MENÉES

CONTRE L'IMPLANTATION DU MÉTHANISEUR

Début août 2019, un riverain, à sa grande surprise, a été informé qu'un projet de méthanisation était à l'étude à la Gallardié. Monsieur le Maire a été prévenu par ce riverain. Au cours de ce même mois, la municipalité et quelques riverains ont reçu un courrier de la Société Anonyme Simplifiée (SAS) « AIMER LE SÉGALA » qui regroupe les 42 agriculteurs, mais dont un seul du Garric, adhérents au projet. Cette missive nous informait du projet d'implantation du méthaniseur.

Nous précisons qu'aucune réunion publique ni concertation avec les riverains n'ont été programmées par les porteurs du projet. Pas la moindre information non plus pour la commune et la Communauté des communes.

Ce projet a été élaboré en catimini et en toute opacité.

Lors de la réunion du conseil municipal du 29 août 2019, celui-ci a voté à l'unanimité, moins une abstention, contre cette proposition d'implantation d'un méthaniseur en prenant une délibération.

Nous, riverains, avons créé dans un premier temps un collectif de défense qui s'est transformé en association : « NON AU MÉTHANISEUR À LE GARRIC » le 1er octobre 2019 lors de la réunion publique à la salle Lucie Aubrac, ainsi qu'une pétition avec recueil de signatures.

Le 28 octobre 2019, une réunion s'est tenue à la Communauté de communes sous la présidence de monsieur Somen en présence de monsieur le Maire de Le Garric, de trois membres de notre association et des porteurs du projet. Monsieur Ducros, président de la SAS nous a fait part de ce projet en précisant que depuis plusieurs années ils étaient à la recherche d'un terrain propice au raccordement à la conduite GRDF (Gaz réseau de France). Nous avons insisté sur les nuisances que généreraient cette implantation et avons affirmé notre détermination à nous battre contre ce projet. En fin de réunion monsieur Somen, Président de la Communauté de communes Carmausin-Ségala, a proposé d'étudier des solutions alternatives à ce projet pour débloquer la situation.

5 décembre 2019, un courrier a été adressé à monsieur le Préfet exprimant notre opposition à ce projet et accompagné de toutes les signatures de la pétition recueillies.

Ce même courrier a été envoyé à tous les élus régionaux et départementaux.

11 janvier 2020, première manifestation comprenant 200 personnes au lieu de rassemblement place René Cassin avec port de banderoles. Le cortège s'est dirigé vers les deux ronds-points sécurisés par la gendarmerie (Ancienne poste et route de Cagnac-les-Mines). Des flyers ont été distribués aux automobilistes sur les deux ronds-points.

23 janvier 2020, une réunion s'est tenue avec M. Huc, président de la Chambre d'agriculture, Mme Tizon directrice et nous, association. Nous avons évoqué toutes les nuisances et pollutions qu'engendrerait ce méthaniseur. Nous leur avons fait part de notre opposition à ce projet. La Chambre d'agriculture transmettra nos doléances. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel dans le choix du terrain. Un cahier des charges sera établi pour l'épandage des digestats car notre commune du Garric est classée en zone vulnérable nous ont-ils précisé.

7 mars 2020, deuxième manifestation pour faire prendre conscience à la population de ce que représentera 100 tonnes de fumier par jour.

Rendez-vous donné à Valdériès place de l'église pour les manifestants avec départ de huit bennes de fumier en direction des ronds-points de l'ancienne poste de Le Garric et de celui de la Tête. Retour avec déchargement de fumier sur une parcelle aux Ferratiés. Pendant le trajet des bennes, les manifestants se sont regroupés au rond-point de l'ancienne poste pour la distribution des flyers.

10 mars 2020, réunion avec madame la députée Verdier-Jouclas à la mairie de Rabastens et en présence de monsieur Vedel, maire du Garric, de monsieur Frayssinet, co-président de l'association et de monsieur Rey, vice-président.

Nous lui avons fait part de toutes les pollutions et les nuisances que générerait ce méthaniseur. Elle a été très étonnée que dans les statuts de la société « Aimer le Ségala » ce ne soit pas 100% mais seulement 50% de matières issues de l'agriculture qui alimenteraient cette usine de méthanisation.

Elle s'est engagée à provoquer une réunion entre préfecture, mairie, association et porteurs du projet. L'épidémie que nous traversons retardera cette réunion avec la prise de décision de madame La Préfète. Nous restons en alerte et nous vous informerons de l'évolution de la situation.
Restons rassemblés contre ce projet d'usine de méthanisation non écologique qui viendrait polluer notre environnement et notre qualité de vie.

À ce jour, notre association comprend 103 adhérents et la pétition plus de 800 signatures.
Le bureau de l'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations et les adhérents qui se sont mobilisés en soirée aux différentes tâches de préparation.
Nos remerciements s'adressent aussi à monsieur le Maire et à son conseil municipal pour leur aide et soutien.
Signé Le Bureau de l'association

LE MÉTHANISEUR USINE À LE GARRIC C'EST :

- Bétonnage d'une belle zone végétale pour construire une grosse usine,
- Goudronnage pour l'élargissement des routes,
- Aller et retour incessants de véhicules poids lourds 100 tonnes jour,
- Risque d'extension du site (6 hectares de terres végétales attenantes),
- Pollution des sols et infiltration dans les nappes phréatiques,
- Risques d'explosions et d'incendies,
- Risques d'être laissé à l'abandon comme beaucoup de méthaniseurs.
- Nuisances visuelles, sonores et olfactives.
- Dévalorisation de l'habitat,
- Implantation du méthaniseur trop près des maisons et des lacs.
- **CE MÉTHANISEUR C'EST AUSSI :**
- Création de gaz nocifs : CO^2= gaz carbonique, NO^2= dioxyde d'azote, NOx= oxyde d'azote.
- Le NO^2 est 300 fois plus émetteur de gaz à effet de serre que le CO^2
- Le NO^2 a un effet sur la santé entraînant une dégradation des voies respiratoires.
- Comme le souligne le Collectif Scientifique National de Vigilance méthanisation de nombreuses nuisances sont causées par l'épandage du digestat.
- Impact sur la biodiversité, destruction de la faune et de la flore du sol (vers de terre) et hors sol (abeilles notamment).
- Impact sur les sols : appauvrissement en carbone organique des sols, pollution due aux insuffisances d'innocuité des digestats.
- Impact sur l'eau, surtout l'eau souterraine lié à l'infiltration des digestats liquides dans les nappes phréatiques.
- Impact environnemental : pollution de l'air liée à la présence de particules fines soit NOx et gaz à effet de serre. En outre, qu'en est-il des poussières fines et des composés volatiles cancérigènes sur la santé des personnes émis lors de l'épandage du digestat ?

Pour toutes ces raisons nous n'acceptons pas ce projet d'usine qui n'est pas écologique comme les porteurs du projet voudraient nous le faire croire.





L'activité parapente comme toutes les activités a été arrêtée comme toutes les autres le 15 mars 2020. Arrêtée en plein vol pourrions nous dire puisque pour nous c'est avec les beaux jours que notre activité déplie ses ailes.
Les nouveaux élèves piaffent en attendant leurs premiers vols et les plus aguerris veulent aérer leurs plumes.
Nous avions bien commencé l'année avec 2 formations de pliage de parachute de secours et une formation in situ proposée par Enedis sur le site de Pouzounac pour sensibiliser les pratiquants aux risques des lignes électriques pour les parapentistes , les deltistes mais aussi les cerfs-volants.
Enfin, le samedi après midi 14 mars a eu lieu une compétition amicale de précision d'atterrissage sur le site de vol de Cordes sur ciel ou pour gagner il fallait poser les pieds sur une cible de 2 m de diamètre. 3 pilotes ont réussi le challenge , les autres sont proches, d'autres ont une bonne marge de progression.
Comme tous , nous attendons une bonne organisation du déconfinement, la mise en œuvre de notre sport ne sera pas facile , la distanciation dans les navettes et l'utilisation du matériel va être difficile à mettre en œuvre mais notre souhait de partager notre passion viendra à bout des difficultés.
Le stage qui devait avoir lieu aux vacances de Pâques « vers une culture de l'air » avec l'AJC de Carmaux pour les jeunes a été annulé.
Le festival du vent BUFFA VENTA à Cap découverte n'aura pas lieu cette année.
Merci encore à la municipalité de nous permettre d'encourager la pratique de nos activités : le parapente et le cerf-volant sur la commune.
Ce bulletin semestriel nous a permis de faire connaître notre activité, de vous montrer que de nombreuses animations sont réalisées sur la commune et lorsque vous verrez de « grands chiffons de couleur » dans le ciel garricois dites-vous que le Wagga Club a repris son envol vers de nouveaux horizons.



ANCIENS COMBATTANTS



Le 11 janvier2020, à partir de 10h30 a eu lieu, dans la salle Lucie Aubrac, l'assemblée générale de la section de Le Garric/Blaye/Rosières/Carmaux, des Anciens Combattants de l'Union Fédérale.
Devant une assistance moyenne (40 présents pour 70 adhérents), le président Maurice MAUREL a ouvert la séance en renouvelant les vœux du bureau et du conseil d'administration à tous les membres de la section et à leurs familles.
Une minute de silence a ensuite été observée en souvenir de ceux qui nous ont quitté en 2019.
Notre secrétaire Georges GARCIA, nous a présenté le rapport moral, rappelant les nombreuses activités et réunions de l'année.
Notre trésorier Dino SANDRI nous a présenté le bilan financier 2019, déclaré conforme par la Commission de Vérification des comptes (C.V.C.).
Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.
Notre président, est revenu sur quelques événements et nouvelles de l'année écoulée :
- Adhésion de Frédéric LEONARD ,OPEX et Alain MURATET
- rapprochement de la section de CARMAUX avec la section de LE GARRIC
- Bilan du Vide-greniers en baisse ,cause météo et peut-être pub insuffisante
Prise de parole de Mr André FABRE, maire de BLAYE qui évoque la réussite de l'opération avec les scolaires de sa commune lors des commémorations, informe que bien que ne se représentant pas aux élections municipales de Blaye, il continuera à oeuvrer pour le devoir de mémoire en tant que conseiller départemental et souligne l'importance de la section de LE GARRIC qui absorbe les sections voisines.
-Mr Christian VEDEL, Maire de Le GARRIC remercie la section pour son action de mémoire et son dynamisme.
Après avoir énuméré les projets pour 2020, en particulier le vide-greniers le 15 mars, le président a invité les membres de la section à participer nombreux lors du dépôt de gerbe au Monument aux Morts, par le Comité des Fêtes du Garric, à l'occasion de la fête annuelle de notre village et remercié une nouvelle fois les « Amis » et particulièrement leur président
Denis TOURSEL ainsi que notre Maître de cérémonies Roland BRUERE pour leur apport lors de toutes les manifestations patriotiques.
Tous les présents ont ensuite été invités à prendre le verre de l'amitié.
Un repas fraternel, servi par notre traiteur local, Vidal, (France Gourmet) , a clos cette réunion statutaire.

G.G.

En cette période trouble et stressante de pandémie de Covid-19, nous sommes obligés de rester confinés, pour le bien de tous. Mais le confinement forcé est parfois vu par certains comme une angoisse encore pire que la maladie. D'autres au contraire voient le confinement à la maison comme l'occasion de mener à bien des projets inachevés, de se détendre et de se ressourcer. Pour nous il a fallu arrêter de se voir pour partager nos activités physiques qui nous font tant de bien. Nous avons interrompu les séances dès le 16 Mars alors que les autorités sanitaires nous intimaient le confinement immédiat et depuis nous ne nous sommes pas revus.



Nous avions eu le temps de commander des accessoires performants pour nos activités futures grâce à la dotation exceptionnelle que nous a accordée le Crédit Agricole à la fin de l'année 2019. Nous attendons le devis pour des tee-shirts floqués a l'effigie de notre club. Concernant nos animatrices nous leur avons réglé les mois de Mars et Avril même si elles n'ont pas pu assurer leurs prestations. Quant à nos adhérents nous leur consentirons une moins value dès la reprise de Septembre pour la session de 2020/2021.

Nous devions organiser une rencontre amicale autour d'un bon repas événement que nous reportons à une date ultérieure. Nous espérons que notre patience et notre discipline nous permettront de retrouver des temps meilleurs et dans cette attente nous vous attendons encore plus nombreux dès Septembre. Une petite citation pour finir: S'armer de patience, combien l'expression est juste. La patience est effectivement une arme et qui s'en munit rien ne saurait l'abattre. Sans elle on est automatiquement livré au caprice ou au désespoir.



LOS CAMINAÏRES

Puisque l'occasion m'est donnée au travers de cet article, laissez-moi unir deux associations communales « Los Caminaïres et Los troubadours Del Garric », pour lesquelles j'ai un lien commun et qui, circonstances obligent, n'ont pas eu, au cours de ces premiers mois de l'année beaucoup d'occupation...



Il ne vous aura pas non plus échappé que leurs activités sont à l'arrêt depuis la prises des mesures sanitaires, strictes mais nécessaires. A période singulière, décision singulière.....

Difficile de dire ainsi, que l'année 2020 ait bien commencée. Même si les Caminaïres Del Garric ont eu le temps de s'échauffer sans pouvoir aller au-delà de leurs espérances, nous pouvons dire, avec un peu d'humour, que « ces mesures leur ont coupé les jambes !!!! »

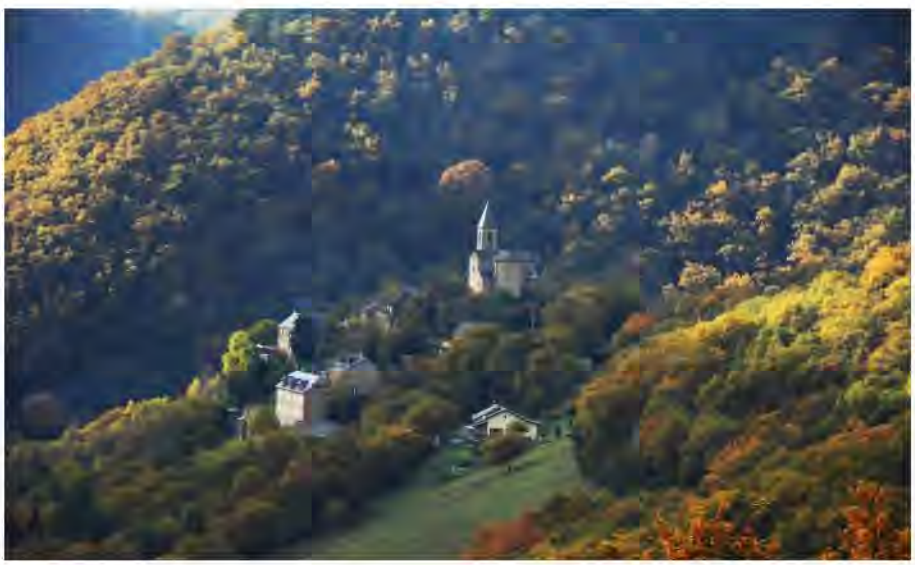
Dans un même ordre d'idée, nous ne pouvons pas non plus nous inscrire dans de grands projets tant que le spectre du virus plane sur nous. Ainsi, les prévisions telles que de fêter 10ème anniversaire de l'association s'évanouissent en attendant une reprogrammation ultérieure.

Quant aux troubadours, leurs projets festifs se sont envolés en même temps que le virus nous envahissait. Ainsi donc, pas de vide grenier à l'occasion de la fête du village et pas non plus de journée récréative comme d'habitude. Telles étaient leurs ambitions du moment avant que l'on ne vienne leur couper l'herbe sous les pieds.....et pas n'importe laquelle, celle de **POUZOUNAC !!!**...

Nous n'avons maintenant plus qu'à espérer que la science progresse rapidement et autorise nos décideurs à nous rendre une vie sociale des plus normales même si nous devons nous adapter à de nouvelles exigences. Il faut que la confiance et l'optimisme prévalent....

Je ne pense pas qu'il s'agisse là de reculer pour mieux sauter mais si tel était le cas, souhaitons que le rebond se fasse dans les meilleures conditions possible .

Une triste nouvelle vient ternir ce moment de rédaction . Bernard **WALKOWICZ**, vient de nous quitter . C'était le mari de Colette, notre valeureuse trésorière adjointe des Troubadours. Au travers de ces quelques mots, nous tenons à lui assurer notre soutien et lui renouvelons nos très sincères condo-



AMIS DE L'UNION FEDERALE

Souvenir français : "à la recherche de ses archives" Nous recherchons activement toute information qui pourrait mener aux archives du comité de Carmaux sans doute dispersées chez d'anciens membres de l'association. Il y a quelques décennies, ce comité comptait de plus de 400 adhérents. Un travail énorme avait été réalisé pour la restauration et la localisation de tombes de "soldats mort pour la France". Le temps passant, la dégradation de ces monuments s'étant accentué, certaines identifications sont maintenant manquantes ou inexistantes.

C'est pourquoi nous en appelons aux anciens membres ou à leurs familles pour tenter de retrouver les archives qui pourraient nous aider grandement dans notre travail actuel. Vous pouvez nous contacter par mail ou par courrier : Le Souvenir français Maison de la citoyenneté 26 rue Bouloc-Torcatis 81400 Carmaux ;

courriel:

souvenirfrancaiscarmausin@gmail.com

Tèl: 06.10.61.84.93

Amis de l'Union Fédérale

mail : *aufsh.gp26@laposte.net*
facebook :
les amis de l'union fédérale – Le Garric

DECO VILLAGE

Par ces temps de confinement lapins, poules et autres décorations restent sagement à la maison.
Nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour admirer leurs amis de Noël.





COMITE DES FÊTES

Il était une fois un corona qui transforma nos vies. Contraint de nous confiner il a fallu réinventer nos journées, mais le temps a passé et nous allons bientôt nous retrouver. Cette année le comité des fêtes du Garric ne peut vous présenter la fête mais plutôt des souvenirs. On remercie tous les partenaires extérieurs qui nous soutiennent depuis des années.













Etre bénévole dans une association est comme un voyage dans un train. Certaines personnes y montent et d'autres en descendent. Nous rencontrons des personnes qui resteront longtemps et d'autres beaucoup moins longtemps. Le but de ce voyage est qu'il apporte à chacun d'entre nous des moments de partage et de bonheur. Mais ce voyage permet aussi d'apprendre, de s'enrichir et de passer des moments agréables avec humour, joie et folie.









LO GARRIC DE LAS MONJAS

Cette commune est de création relativement récente. En effet, elle fut érigée par décret préfectoral du 21 juillet 1870 par distraction des sections de Sainte-Martiane et de Pouzounac de la commune de Lescure. Elle prit le nom de Le Garric qui était celui du lieu-dit situé au carrefour de la R.N. 88 et du C.D. 25. Ce nom figure pour la première fois dans une délibération du Conseil Municipal de Lescure du 5 juin 1836. Le dit Conseil critiquait a posteriori le tracé de la route nationale depuis le ruisseau de Coules en direction de Carmaux, ne desservant que « deux maisons » et laissant de côté tous les hameaux de la région.

Il existait en ce lieu un chêne d'un âge et d'une stature remarquables (1). Il avait poussé dans l'angle Nord-Est du carrefour à la place du relais et café actuels. On l'appelait « lo garric de las monjas » (2). Il était sur le domaine dont le siège était à la Barrabié et qui appartint jusqu'à la Révolution aux Annonciales plus connues sous le nom des Dames Religieuses des Fargues. C'étaient des moniales (3) dont le couvent se situait à Albi face au palais de la Berbie.

Ce chêne fut coupé vers 1857 pour faire place aux constructions qui existent encore actuellement. Il appartenait à ce moment à M. Héral de la Salaberdié (4) qui le fit débiter pour en faire le plancher de sa grange. Il existait un autre chêne, semble-t-il du même âge, dans l'angle Sud-Est du même carrefour. Il était sur le domaine de La Gravié. Les anciens se souviennent encore de lui. Il fut abattu en 1908 et servit à faire la charpente de la grange chez Andouard.

D'après le livre d'Albert Besombes, « Le Garric, une commune en Albigeois », paru en 1977

